



# DOSSIER DE PRESSE

## CONSULTATION AGENDA 21

---

Jeudi 28 février 2013

# Les principes de Rio

## Un projet politique de développement local

En s'inscrivant dans une démarche Agenda 21, le Conseil Général de la Creuse prend sa part dans la recherche d'un développement durable en Creuse, qui soit « économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable », selon la formule consacrée. A la mesure de ses moyens, dans la limite de ses compétences, c'est-à-dire exactement dans l'esprit insufflé au Sommet de la Terre de Rio, là où tout a commencé, en 1992.

L'Agenda 21 est un « projet politique de développement local pour le XXI<sup>e</sup> siècle ». C'est un document qui fixe un projet de territoire pour 10 ou 15 ans, basé sur une gestion économe, équitable et intégrée au territoire, répondant aux enjeux pour le futur. Il doit donc faire l'objet d'un travail de diagnostic, puis de large concertation et d'écoute, enfin d'une programmation et d'une planification d'actions répondant tout à la fois à des critères locaux et aux grands objectifs mondiaux que porte le développement durable.

## Diagnostic et concertation

C'est en conformité avec ces principes que les services du Conseil Général ont tout d'abord établi un diagnostic du territoire et de l'action départementale. Ce diagnostic vise à donner une base de travail et de discussion commune à tous ceux qui prendront part à la concertation. Il constitue le corpus du document de consultation qui a été édité par le Conseil Général.

S'ouvre maintenant la période de concertation, que le Conseil Général souhaite la plus large possible, avec la population et les acteurs de la société civile (associations, entreprises, administrations, etc.). C'est ainsi que le Magazine de la Creuse n°57 a proposé un dossier sur la démarche Agenda 21 et invité les Creusois à participer à travers un questionnaire (également accessible via Internet).

Cette première consultation prend fin le 1<sup>er</sup> mars 2013 ; suivra une série de quatre réunions publiques s'adressant prioritairement aux forces vives de la Creuse mais ouvertes à tous. Ces réunions seront l'occasion de présenter ce qu'est une démarche Agenda 21. Chaque rendez-vous sera plus particulièrement axé sur un grand domaine d'intervention lié aux compétences du Conseil Général, mais tous les domaines pourront être abordés, selon les demandes des participants. A chaque fois, un « grand témoin » sera invité pour évoquer l'expertise qui est la sienne dans un domaine précis, permettant d'éclairer les débats par des exemples concrets.

## Programme des réunions publiques

**Jeudi 14 mars 2013 – 18h00 – Boussac (salle du cinéma) :** Education, Jeunesse, Collèges, en présence de Jérôme Orvain, agriculteur paysan

**Jeudi 21 mars 2013 – 18h00 – Bourgneuf (salle Maurice Cauvin) :** Solidarités, Personnes âgées, Insertion, Petite enfance, en présence de Marc Dumond, enseignant à l'école de la Croix-Rouge

**Jeudi 28 mars 2013 – 18h00 – Dun-le-Palestel (salle de l'Apollo) :** Vivre dans le département, Qualité de vie, Environnement, Patrimoine, Culture, en présence de Philippe Wanty, paysagiste

**Jeudi 4 avril 2013 – 18h00 – Felletin (salle polyvalente) :** Développement économique, Réseaux, Infrastructures, Artisanat, Commerce, en présence de Frédéric Serre, géographe, responsable de l'IUP d'Ahun

# Annexes

- Document de consultation (diagnostic, enjeux)
  
- Magazine de la Creuse n°57 (dossier spécial Agenda 21, questionnaire)